




Note

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'administration
EXPÉDITRICE : Andrée Lortie 
DATE : Le 28 janvier 2009
OBJET : Plan d'activités 2009-2010

Le plan d'activités 2009-2010 s'inscrit dans le cadre du nouveau plan stratégique 2008-2013 de La Cité collégiale : *Un leadership franco-ontarien qui s'affirme* approuvé par le Conseil d'administration en juin 2008. Avec ce plan d'activités, La Cité collégiale entame la première année complète du plan stratégique 2008-2013. Ce dernier qui priorise l' « accès » compte six grands objectifs corporatifs, soit :

- Augmenter le nombre d'étudiants
- Augmenter le nombre de diplômés et leur employabilité
- Augmenter la mobilité de la clientèle étudiante dans le continuum de l'éducation en français
- Assurer la qualité des programmes et des services et être reconnu pour celle-ci
- Être reconnu comme un employeur de choix
- Obtenir le financement requis pour maintenir et augmenter l'offre de programmes et de services collégiaux de qualité en français en Ontario

Plus d'étudiants

Pour 2009-2010, le Collège propose une cible importante au niveau de l'augmentation des demandes d'admission aux programmes postsecondaires de l'ordre de 6,25 % (250 demandes) ainsi qu'au niveau des inscriptions en première étape de l'ordre de 3,7 % (80 inscriptions) et vise une augmentation de 1,7 % de sa clientèle ontarienne en première étape des programmes d'études (présentement à 58,3 % et qui passera donc à 60 %).

Compte tenu l'augmentation des demandes d'admission de 0,4 % et de l'augmentation des inscriptions de 3,9 % en septembre 2008 (6,6 % en étapes avancées et 2,1 % en première étape), le défi est de taille. Le Collège propose donc un ensemble de stratégies qui se retrouvent dans les plans sectoriels ci-joints.

Le dossier du développement du secteur des métiers demeure prioritaire pour le Collège en 2009-2010, avec la construction du campus d'Orléans, les cibles d'augmentation de clientèle dans ce secteur et le développement de nouveaux programmes tels que Briqueteur-maçon (préapprentissage), Couvreur (apprentissage) et Techniques de construction du bâtiment (mode accéléré).

Deux nouveaux projets corporatifs prendront leur élan en 2009-2010, soit la mise en place de plans corporatifs en formation à distance et en recherche appliquée et d'innovation, nouveau créneau pour La Cité collégiale dont les projets se feront principalement en biotechnologie et dans le secteur des métiers de la construction.

Plus de diplômés

La Cité collégiale propose en 2009-2010 une augmentation de 1 % de la réussite scolaire inter-étape au niveau des programmes postsecondaires. Cette cible réaliste dans le cadre d'une première année du nouveau plan stratégique permettra au Collège de jeter certains jalons essentiels à l'augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les prochaines années. La cible approuvée par le Conseil d'administration dans le cadre du tableau de bord équilibré vise une augmentation de 6 % sur 5 ans de son taux d'obtention du diplôme. Les secteurs Enseignement et Recherche et développement en particulier proposent des stratégies d'envergure dans leurs plans sectoriels.

Qualité

Au niveau de l'objectif stratégique « qualité », La Cité collégiale vise en 2009-2010 une bonne qualification suite à l'Audit des mécanismes d'assurance de la qualité des programmes qui aura lieu durant l'année. L'Audit provincial aura un impact sur tous les secteurs du Collège et donnera lieu à de multiples activités qui monopoliseront d'importantes ressources.

Quant au dossier de la satisfaction des étudiants, le Collège continuera de mettre en œuvre des mécanismes éprouvés afin de se maintenir parmi les trois premiers collèges au niveau de la satisfaction de la clientèle étudiante.

Un employeur de choix

Un personnel passionné et prêt à relever les défis est primordial à l'atteinte des cibles proposées dans le cadre du plan d'activités 2009-2010. Le Collège se doit donc d'être un employeur de choix, et en 2009-2010 de nombreuses stratégies sont proposées par les divers secteurs en vue d'assurer une augmentation de la satisfaction au sondage sur le climat de travail qui sera administré une deuxième fois à l'automne 2009.

Les moyens de nos ambitions

Le plan d'activités proposé a comme toile de fond un contexte économique extrêmement difficile, et une incertitude quant aux revenus et dépenses du Collège en 2009-2010, entre autres, une possibilité de statu quo ou de baisse dans la subvention de base, l'élimination possible de subventions pour l'achat d'équipement, une campagne de financement dans un climat financier difficile et une incertitude quant à l'impact financier d'une syndicalisation possible du personnel à temps partiel. Le plan 2009-2010 propose donc des stratégies visant l'augmentation des revenus du Collège tout particulièrement dans les secteurs de La Cité des affaires et des services associés. De plus, il se pourrait que dans le cadre de l'approbation du budget, le Collège doive proposer certains changements aux stratégies proposées en raison de défis budgétaires.

Il est important de souligner que le Collège devra en 2009-2010 relever des défis importants sur le plan des espaces compte tenu de ses projections de croissance.

Conclusion

Le présent plan tient compte des objectifs fixés à la Présidence du Collège par le Conseil d'administration ainsi que du cadre d'imputabilité imposé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, des indicateurs de rendement, de l'entente pluriannuelle de reddition de comptes et des cibles de clientèles négociées avec le Ministère.

Encore cette année, tous les secteurs ont contribué à la préparation du plan qui a fait l'objet de discussions auprès des groupes du Collège dont l'Association étudiante, les syndicats du personnel scolaire et de soutien, l'Association du personnel administratif ainsi que le Conseil collégial.

Une fois approuvé, le plan d'activités 2009-2010 servira à l'élaboration de la proposition budgétaire 2009-2010 qui sera présentée au Conseil d'administration en avril prochain.

LA CITÉ COLLÉGIALE

Secteur : Services étudiants et administratifs

Plan d'activités 2009-2010 Sommaire

Toile de fond

Le plan d'activités proposé par le Secteur des services étudiants et administratifs en 2009-2010 vise à répondre aux objectifs adoptés dans le nouveau plan stratégique « Un leadership franco-ontarien qui s'affirme » ainsi qu'aux cibles fixées dans le tableau de bord, tout particulièrement en ce qui a trait à l'accès aux études collégiales. Le Secteur des services étudiants et administratifs compte également instaurer de nouvelles stratégies visant la qualité de ses services et l'augmentation du niveau de satisfaction de la clientèle étudiante ainsi que le développement des ressources humaines. En ce qui a trait à la viabilité financière du Collège, il entend poursuivre l'augmentation des revenus autonomes générés des services associés tout en maintenant et améliorant la qualité des services offerts par ceux-ci.

Objectif stratégique 1 : Augmenter le nombre d'étudiants

La Cité collégiale vise à augmenter le nombre d'étudiants « équivalents à temps plein » (ETP) à un niveau de 4 000 ETP en 2013, soit une augmentation annuelle moyenne de 3,8 %, soit 130 ETP par an. Dans le plan d'activités 2009-2010 proposé, le Secteur des services étudiants et administratifs vise à générer quelque 4 250 demandes d'admission aux programmes postsecondaires (une augmentation de 250, soit 6,25 % par rapport à 2008-2009) afin d'inscrire 2 240 nouveaux étudiants en première étape (une augmentation de 80 ETP, soit 3,7 % par rapport à 2008-2009), dont 60 % provenant de l'Ontario.

Pour ce faire, le secteur mettra en œuvre, en collaboration avec le secteur Enseignement et celui de la Formation professionnelle, un plan de recrutement essentiellement basé sur deux axes opérationnels :

- élargir le bassin de recrutement pour y inclure principalement la clientèle ne provenant pas directement des écoles secondaires (clientèle non directe) et celle du centre-sud-ouest de la province ;
- améliorer la mise en œuvre de certaines stratégies en matière de liaison, de promotion et de conversion.

Parmi les principales actions sectorielles proposées qui élargira le bassin de recrutement, mentionnons :

- le développement d'un programme de recrutement conjoint avec des employeurs du centre-sud-ouest de la province qui éprouvent de graves difficultés à recruter une main-d'œuvre bilingue ;

- une plus grande notoriété du Collège dans le centre-sud-ouest par le biais d'une présence physique à Toronto ainsi que d'un plan de relations publiques auprès de grands influenceurs (leaders d'opinion, conseils scolaires et gens d'affaires) ;
- un plan de liaison scolaire plus élaboré et soutenu dans le nord de la province (formule « Défis Nord » pour les conseillers d'orientation, tournée de spécialistes dans les écoles secondaires, présence d'ambassadeurs étudiants et diplômés) ;
- un plan d'aide financière accrue pour les étudiants ontariens résidant à plus de 400 kilomètres d'Ottawa ;
- la prospection de nouveaux territoires de l'Atlantique ;
- la mise en œuvre d'un plan de recrutement à court et à long termes de la clientèle non directe basé sur les analyses réalisées en 2008-2009, et s'adressant tout particulièrement aux étudiants inscrits au cégep ou à l'université ainsi qu'aux diplômés du secondaire ayant interrompu momentanément leurs études. Le plan devra tenir compte des accommodements et améliorations apportés en termes d'organisation scolaire et d'appui à la réussite scolaire (ex : reconnaissance des acquis, études à temps partiel et atelier sur le retour aux études) ;
- le développement d'un programme de sensibilisation auprès des employés visant à permettre à chacun d'intervenir comme ambassadeur au sein de son réseau social.

Parmi les principales actions sectorielles proposées qui améliorera la mise en œuvre de certaines stratégies en matière de liaison, de promotion et de conversion :

- suite à la mise en opération du *Customer Relations Management System* (CRM) en 2008-2009, le développement d'une approche de communication et de promotion unique et avant-gardiste en Ontario, visant à la fois à augmenter le nombre de communications du Collège auprès des publics visés (clients et influenceurs) et à les personnaliser en fonction de leur profil socio-démographie, de leurs besoins et de leurs intérêts, tout en prenant en considération l'ensemble des communications antérieurement effectuées auprès de ces mêmes personnes ;
- la refonte du site web du Collège basée sur les composantes suivantes :
 - l'intégration du CRM dans certaines pages web « à valeur ajoutée » (où le visiteur doit s'identifier pour y accéder) ;
 - le statut du visiteur, selon qu'il soit par exemple un étudiant éventuel, un parent ou un adulte désirant effectuer un retour aux études ;
 - un contenu plus dynamique et interactif (visites virtuelles, clips d'ambassadeurs étudiants, diplômés et employeurs, ambiance collégiale et vie étudiante, aide en ligne (ex : demande d'admission et aide financière) ;
 - un site davantage orienté vers les carrières que vers les programmes d'études.

- la refonte des principaux outils de communication et de promotion en fonction d'une « approche modulaire » qui permet de personnaliser les communications et les présentations du Collège en fonction de la spécificité des publics visés (ex : clientèle directe ou non directe, ethnoculturelle, de la région d'Ottawa ou de l'extérieur, d'un client ou d'un influenceur, des familles de programmes) ;
- avec le concours de la direction des écoles secondaires, la mise en œuvre d'une stratégie de liaison « parents » visant à offrir aux parents d'élèves de la 8^e à la 11^e année des outils sur comment accompagner son enfant dans son choix de carrière (ex : ateliers sur place ou en ligne et outils web) et les suivis du CRM appropriés.

Afin de réaliser efficacement l'ensemble de ces actions sectorielles et atteindre les cibles fixées, le Secteur des services étudiants et administratifs révisera la structure de direction du secteur de recrutement et mettre en place un plan de rétention et de perfectionnement du personnel impliqué dans le recrutement de la clientèle.

Objectif stratégique 2 : Augmenter le nombre de diplômés et leur employabilité

La Cité collégiale augmentera de 7 % le taux d'obtention du diplôme d'ici 2013 (soit atteindre 70 %) et maintenir un écart de 2 % supérieur à la moyenne provinciale en ce qui a trait au taux de placement dans un emploi relié au domaine d'études. Pour 2009-2010, le Secteur des services étudiants et administratifs mettra en œuvre un ensemble d'actions visant à appuyer l'augmentation du taux de réussite scolaire ainsi que le taux de placement des diplômés dans un emploi relié au domaine d'études.

Parmi les actions proposées qui appuiera la persévérance aux études et la réussite scolaire :

- la production systématique d'une série de rapports de gestion et de cheminement scolaire convenus avec le secteur Enseignement et celui de Formation professionnelle ;
- le développement de la fonction « diplôme audit » dans Scorpa afin d'assurer un meilleur suivi du cheminement scolaire des étudiants afin que ceux-ci remplissent les exigences de leur programme d'études dans les délais prescrits ;
- l'augmentation des services de counselling de carrière et des outils destinés aux étudiants avant leur entrée au collège (ex : ateliers de carrières ; atelier de type « *career sampler* ») ;
- la mise en place de nouveaux mécanismes visant à identifier plus rapidement les élèves qui se retirent de leur programme (ex : entrevues auprès de ces étudiants, y compris des entrevues téléphoniques auprès de ceux qui ont quitté sans signaler leur retrait et préparation de rapports d'analyses sur les causes de ces départs) ;
- la préparation d'outils spécifiques à certaines clientèles (ex : guide à l'intention de la clientèle ethnoculturelle visant à faciliter leur intégration au collège et en salle de classe ; atelier sur le retour aux études pour la clientèle adulte et mesures d'appui spécifiques dès leur entrée et

- programme de jumelage pour les étudiants de l'extérieur de la région d'Ottawa et de l'est ontarien ;
- le développement d'une vie étudiante stimulante.

Parmi les actions proposées qui améliorera le taux de placement dans un emploi relié au domaine d'études :

- la production de rapports d'analyse dans les programmes où le taux de placement est particulièrement bas ;
- une approche plus soutenue et corporative auprès des employeurs dans les domaines d'études où le taux de placement est particulièrement bas (ex : incitatifs à participer au salon de l'emploi et plans d'action conjoints avec les coordonnateurs) ;
- révision des ateliers et outils visant à offrir une meilleure préparation des étudiants aux processus de sélection des employeurs et à développer une meilleure attitude au travail.

Objectif stratégique 4 : Assurer la qualité des programmes et des services et être reconnu pour celle-ci

La Cité collégiale a comme cible de se classer pour chacune des années du plan stratégique parmi les trois premiers collèges de la province au sondage des indicateurs de rendement sur la satisfaction de la clientèle. La satisfaction envers les services et installations du Collège représente une pondération de 50 % dans cet indicateur. Les services suivants feront l'objet d'une attention prioritaire en 2009-2010 :

- la fabrication des horaires de cours : il s'agit d'un défi important dans un contexte d'une moins grande disponibilité de salles de cours (vs l'année précédente) et d'une augmentation de la clientèle qui implique un plus grand nombre de programmes ou de sections. Pour y parvenir, le Secteur des services étudiants et administratifs compte principalement sur l'amélioration des outils d'optimisation des horaires, un meilleur processus de communication avec le personnel scolaire et les étudiants ainsi que sur l'identification de locaux additionnels sur le campus et à l'extérieur du campus ;
- l'aide financière : développement d'un nouveau répertoire des bourses existantes, mise en œuvre d'un service d'appui à la préparation des formulaires et demandes d'aide financière et amélioration de l'aide financière à l'endroit de nouveaux étudiants ontariens résidant à plus de 400 kilomètres d'Ottawa ;
- les services de counselling et d'appui à la réussite scolaire : augmentation et amélioration des services de tutorat (individuel et collectif), des ateliers de techniques d'études, des mesures d'appui aux étudiants ayant des besoins spéciaux ;
- la sécurité des personnes sur le campus : optimisation des fonctionnalités du système de sécurité, information et formation du personnel et de la clientèle sur les mesures et procédures de sécurité ;
- la mise en place d'un comité intersectoriel ayant comme mandat d'évaluer les possibilités d'arrimer les services du Collège avec les plages horaires des étudiants ;

- la mise en place d'un comité intersectoriel visant à élaborer des initiatives d'optimisation des espaces en mettant à contribution tous les intervenants (BAR, Ressources physiques, Enseignement, Ressources informatiques) ;
- les activités récréatives et sportives : maintien et augmentation d'une programmation riche en activités à la cafétéria le midi, au centre de conditionnement physique et à la MEZZanine et adoption d'une politique verte à La Cité collégiale ;
- les services alimentaires : amélioration du service à la clientèle et de la gamme de produits « santé ».

Par ailleurs, le Secteur des services étudiants et administratifs établira et adoptera des normes de services aux étudiants qui assureront le niveau de qualité et de satisfaction recherché. Ces normes se compareront avantagement avec les normes existant dans des établissements postsecondaires jugés comparables.

Objectif stratégique 5 : Être reconnu comme un employeur de choix

En 2007-2008, près de 77 % du personnel s'est déclaré « satisfait » ou « très satisfait » de son travail et milieu de travail dans le cadre du sondage sur le climat de travail administré à l'automne 2007. La Cité collégiale vise augmenter à 80 % ce niveau de satisfaction en 2013. Pour y parvenir, le Secteur des services étudiants et administratifs déploiera les principales actions suivantes :

- les suivis découlant des résultats du sondage, notamment en matière de communication, de concertation et de collaboration intersectorielle ;
- l'élargissement du programme de profil de compétences et de gestion de la relève afin d'inclure les membres du personnel scolaire et de soutien ;
- le développement d'un programme de reconnaissance axé sur la contribution particulière aux objectifs stratégiques du Collège.

En ce qui concerne le personnel rattaché au Secteur des services étudiants et administratifs, les éléments suivants feront l'objet d'une attention prioritaire :

- les opportunités de formation et de développement des compétences (Bureau d'admission et du registraire et Ressources informatiques) ;
- la communication des priorités du Collège et du secteur (Ressources humaines et Ressources physiques) ;
- les opportunités d'exprimer ses idées et opinions (Bureau d'admission et du registraire).

Objectif stratégique 6 : Obtenir le financement requis pour maintenir et augmenter l'offre de programmes et de services collégiaux de qualité en français en Ontario

Les services associés peuvent avoir un impact significatif sur la capacité du Collège à rencontrer la cible de 32 M \$ fixée pour la période 2008-2013 en ce qui a trait aux investissements annuels dans les infrastructures et les équipements. Le Secteur des services étudiants et administratifs générera une contribution plus élevée par le biais de l'augmentation de la clientèle prévue, combinée à une gestion plus serrée des services.

En ce qui a trait à la gestion de la résidence, le Secteur des services étudiants et administratifs poursuivra l'objectif d'assurer un taux d'occupation de 100 % pendant l'année scolaire et intéresser le Collège royal des médecins à exercer leur option de prolongation de la location de deux étages de la résidence en mai et juin pour une période de trois (3) années additionnelles. Il devra également préparer en 2009-2010 l'appel d'offres pour le mandat de gestion qui prend fin en juin 2010.

LA CITÉ COLLÉGIALE

Secteur : Enseignement

Plan d'activités 2009-2010 Sommaire

Toile de fond

Le choix des priorités et des activités du secteur Enseignement pour 2009-2010 se situe dans le cadre de la première année du tout nouveau Plan stratégique adopté par le Conseil d'administration du Collège pour 2008-2013. Ce plan reflète le nécessaire équilibre entre les défis d'accès, de qualité et de viabilité financière. Des six objectifs stratégiques adoptés, ceux en lien avec la persévérance aux études et la satisfaction des étudiants sont les priorités du secteur Enseignement.

En 2008-2009, le nombre d'étudiants a augmenté de 140, notamment en raison des 95 étudiants additionnels inscrits aux étapes avancées. Dans ce contexte, les stratégies de persévérance aux études seront intensifiées et diversifiées afin de poursuivre l'amélioration du taux de persévérance. Le taux de persévérance inter-étape automne 07-hiver 08 était de 87,1 %. L'objectif est d'atteindre 88,1 % à l'hiver 2009 puis 89 % à l'hiver 2010. Le taux de persévérance inter-étape hiver 08-automne 08 est de 77,4 %. Il devra être amélioré pour passer à 78,5 % à l'automne 2009.

La satisfaction des étudiants demeure également au cœur des préoccupations du secteur Enseignement. Le maintien des résultats obtenus au cours des dernières années présentera des défis particuliers en 2009-2010. En effet, l'utilisation des locaux à surcapacité génère des problèmes de fonctionnement au niveau de l'horaire et de la qualité des installations. Le secteur travaillera en étroite collaboration avec les autres secteurs du Collège et avec des partenaires externes pour trouver des solutions. Le secteur Enseignement travaillera également de concert avec le secteur Recherche et Développement à la réalisation de diverses stratégies visant l'amélioration de la pertinence et de la qualité des programmes.

Objectif stratégique 1 : Augmenter le nombre d'étudiants

En 2009-2010, le Collège vise à accueillir 2 240 nouveaux étudiants en première étape, soit une augmentation de 80 étudiants équivalents à temps plein (é.t.p.) par rapport à l'année précédente. Pour ce faire, le secteur Enseignement prévoit poursuivre l'appui aux stratégies corporatives de recrutement, notamment :

- le maintien du projet des responsables de recrutement : des professeurs sont ainsi libérés dans chaque secteur d'enseignement afin d'appuyer et d'enrichir les activités de recrutement des étudiants et de conversion des nouvelles demandes d'admission;
- l'augmentation des activités d'anticipation avec les écoles secondaires ontariennes;
- la participation des directions à certaines activités de recrutement dans le nord et le centre-sud-ouest de la province.

De plus, afin de mieux desservir la clientèle ne provenant pas directement des écoles secondaires et celle provenant de l'extérieur de la région, le secteur Enseignement amorcera le re-design de certains programmes pour en arriver à offrir une livraison de cours plus flexible et une plus grande diversification des modes de livraison. Ainsi :

- l'offre de cours à temps partiel sera restructurée ;
- l'offre de cours par modules sera analysée et expérimentée. Certains cours ou parties de cours pourraient être donnés de façon accélérée plutôt que réparties sur tout le semestre ;
- la livraison de certains cours en formation à distance sera expérimentée.

De plus, certains aspects de l'organisation scolaire seront revus pour mieux appuyer cette offre de programmes plus flexible, entre autres :

- des mécanismes de suivi spécifiques aux étudiants à temps partiel seront expérimentés ;
- les possibilités de stages dans la région d'origine seront augmentées ;
- les mécanismes de reconnaissance des acquis seront examinés afin de faciliter une reconnaissance plus globale des expériences professionnelles et personnelles.

De nouveaux programmes seront également offerts :

- Postproduction télévisuelle (post-diplôme) (adopté au CA de décembre 2008)
- Études paralangagières (post-diplôme)
- Techniques et Technologie de l'environnement (2 ans et 3 ans)
- Administration (2 ans)
- Agent d'hypothèque (Éducation permanente)
- Courtier d'hypothèque (Éducation permanente)
- Leadership (Éducation permanente)

Les programmes en informatique et en génie seront également examinés afin de les adapter aux nouveaux besoins du marché du travail. Le secteur compte ainsi accroître l'intérêt de la clientèle pour ces programmes.

Finally, in collaboration with the Research and Development sector, the sector will have a development plan for new programs for the coming years. This plan will integrate the re-design of programs. These measures will contribute to achieving the corporate objective of 4 000 students « equivalent to full time » targeted in 2013.

Objectif stratégique 2 : Augmenter le nombre de diplômés et leur employabilité

The Education sector has set itself a persistence inter-stage objective of 78,5 % in autumn 2009 and 89 % in winter 2010.

Several strategies for persistence in studies have been developed and experimented in 2008-2009. Among others :

- the implementation of the project of responsible for academic success in each sector of education ;
- the creation of an intersectoral committee for academic success charged with identifying and sharing the experiences of successful students in terms of persistence in studies ;
- the development of certain statistical tools and the analysis of results to better document the school dropout ;
- the hiring of a contractual expert-advisor in academic success in order to support the development and the follow-up of strategies ;
- the offer of a transition program to allow students to reorient themselves without leaving college ;
- the measures of support offered to French as a Second Language (Tremplinguistique) to all students who need help in French ;
- the offer of group tutoring in all programs ;
- more intensive supervision measures for certain first-year students in some programs ;
- communication strategies to remain in contact with students during the summer ;
- a sensitization campaign for academic success targeted at students and school staff.

The Education sector will evaluate these strategies and adjust them. It also foresees, in collaboration with the Student Services and Administrative Services, to review the organization and the coordination mechanisms of the various support measures offered to students in order to facilitate access.

New support and catch-up measures will be implemented notably at the level :

- mathematics ;
- computer science ;

- de l'anglais.

Également, un sondage sera prévu afin de mieux comprendre les raisons qui amènent près de 500 étudiants à quitter après le semestre d'hiver.

Des outils de dépistage des étudiants à risque d'abandon scolaire seront également expérimentés. Ils permettront d'identifier plus rapidement les étudiants présentant plus de risques d'abandon scolaire en raison de facteurs identifiés comme déterminants dans la littérature scientifique, tels, résultats scolaires antérieurs, étudiants de première génération, situation familiale, etc. Des mesures d'aide mieux adaptées aux besoins pourront ainsi être proposées plus rapidement.

Des mesures seront prises pour favoriser la persévérance des étudiants avant même leur arrivée au collège :

- les activités d'anticipation seront prévues pour mettre en lumière la réalité de la carrière et ainsi favoriser un choix de programme éclairé ;
- des journées carrières seront offertes dans plusieurs secteurs à l'enseignement ;
- des cours de mise à niveau seront offerts avant d'intégrer le programme.

D'autres stratégies seront également proposées pour réduire l'abandon scolaire des premières semaines. Ainsi :

- le transfert de programmes en début de semestre sera facilité et sera assorti de mesures spécifiques d'accompagnement ;
- la possibilité d'offrir le programme général d'arts et sciences (PGAS) de transition quelques semaines après le début du semestre d'automne sera examinée ;
- l'aspect pratique de la formation sera présentée dès les premières semaines en favorisant la présence d'employeurs et de diplômés dans certains cours ;
- l'organisation d'activités en appui à la vie étudiante sera soutenue.

Finalement, des stratégies seront prévues pour favoriser l'obtention d'un diplôme aux étudiants à cheminement modifié ou ayant quitté leur programme peu avant la fin. Entre autres :

- la fonction « diplôme audit » dans Scorpa permettra d'assurer un meilleur suivi du cheminement scolaire des étudiants ;
- le secteur de l'Éducation permanente développera des offres personnalisées pour les étudiants ayant quitté les études peu avant d'obtenir leur diplôme.

La mise en œuvre de plusieurs mesures visant à améliorer l'employabilité des diplômés sera également prévue, notamment :

- une analyse comparative des stratégies utilisées dans les programmes où les taux de placement sont parmi les meilleurs et les moins bons ;
- la révision de l'offre de cours en formation générale afin de mieux préparer les étudiants aux nouveaux défis et enjeux du marché du travail ;
- l'analyse de la possibilité d'accorder aux étudiants qui le désirent une reconnaissance du niveau linguistique de langue seconde utilisé par le gouvernement fédéral.

Objectif stratégique 3 : Augmenter la mobilité étudiante dans le continuum de l'éducation en français

Le secteur Enseignement poursuivra ses activités de collaboration avec les conseils scolaires. De concert, avec le secteur Recherche et Développement, il intensifiera les activités d'anticipation, développera de nouveaux projets de collaboration avec des écoles, et ce, dans toutes les régions de l'Ontario. Des activités de rapprochement professionnel entre les professeurs et les directions des écoles secondaires et du Collège seront également prévues.

Les ententes d'arrimage actuelles avec les universités seront revues et au moins trois nouvelles seront développées notamment dans le domaine des médias et de la technologie.

Finalement, afin d'encourager le passage de l'université au collège, la liste des équivalences accordées en vue de l'obtention d'un diplôme collégial sera révisée et élargie.

Objectif stratégique 4 : Assurer la qualité des programmes et des services et être reconnu pour celle-ci

Le collège vise à demeurer parmi les trois premiers collèges de la province aux résultats du sondage provincial sur la satisfaction des étudiants. Le secteur Enseignement vise le maintien et l'amélioration des résultats au niveau de la qualité de l'enseignement et de la pertinence des programmes d'études. Ces deux indicateurs contribuent pour 50 % du résultat global obtenu au niveau de la satisfaction générale des étudiants.

Le secteur mettra rigoureusement en œuvre les mécanismes éprouvés pour améliorer la satisfaction des étudiants. Ainsi, se poursuivront :

- les visites de classes ;
- les rencontres régulières des représentants de classe ;
- les solutions rapides aux problèmes rencontrés ;
- l'accès aux laboratoires en dehors des heures de classe ;

- les investissements ciblés pour améliorer les équipements et les installations en salles de classe et en laboratoires.

Dès que les résultats au sondage sur les indicateurs de rendement 2009 seront connus, ils seront analysés et des mesures de redressement seront mises en place au besoin. Un nouvel outil sera développé pour synthétiser, partager et mieux faire connaître aux équipes de travail les résultats obtenus.

Les mesures prévues pour améliorer la qualité et la pertinence des programmes seront mises en œuvre, entre autres :

- le développement de matériel didactique ;
- l'évaluation de quatorze programmes ;
- l'implantation des recommandations des évaluations de programmes faites en 2008-2009 dans les programmes suivants : Baccalauréat en technologie appliquée – biotechnologie, Gestion hôtelière et de restaurant, Administration de bureau – commis, Photographie et Intervention auprès des personnes ayant un handicap.
- la révision de normes provinciales.

De plus, le secteur Enseignement contribuera activement au processus de l'audit provincial mené par le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario.

La recherche appliquée continuera de faire l'objet d'une attention particulière. Le secteur vise notamment l'obtention d'une subvention de recherche en biotechnologie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). D'autres possibilités de recherche appliquée dans les domaines de l'architecture et du génie civil seront examinées.

Objectif stratégique 5 : Être reconnu comme un employeur de choix

Le sondage sur le climat de travail réalisé à l'automne 2007 indique un niveau de satisfaction générale de 77 %. Le Collège vise à augmenter ce niveau de satisfaction à 80 % en 2013. Le secteur Enseignement constate que les principaux défis auxquels il aura à faire face pour atteindre les résultats escomptés sont liés à la communication, à la consultation, au travail d'équipe et au travail intersectoriel.

En 2009-2010, une priorité sera accordée au travail intersectoriel et au travail d'équipe. Ainsi :

- la planification de toutes les activités du secteur sera revue pour prévoir la consultation du personnel et l'implication intersectorielle ;
- chaque secteur à l'Enseignement mettra en œuvre un plan d'action spécifique développé à partir des résultats du sondage sur le climat de travail.

De plus, le secteur Enseignement se dotera d'un plan de perfectionnement professionnel. Une attention particulière sera accordée au perfectionnement lié aux domaines d'expertise professionnelle. Un plan de transfert des connaissances sera également expérimenté dans certains programmes où le recrutement du personnel scolaire s'avère très difficile.

Finalement, les mécanismes d'accueil et d'encadrement du personnel scolaire à temps partiel seront revus afin de généraliser les meilleures pratiques et d'éliminer les irritants. Un travail, en collaboration avec le secteur Recherche et Développement, permettra d'améliorer les mesures d'appui offertes aux au personnel scolaire à temps partiel.

LA CITÉ COLLÉGIALE

Secteur : Formation professionnelle

Plan d'activités 2009-2010 Sommaire

Dans un contexte d'expansion de ses services et programmes, le Collège a créé en juin 2008 le secteur de la Formation professionnelle. Ce nouveau secteur qui reprend le modèle d'une des divisions du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Ministère) regroupe l'Institut des métiers, La Cité des affaires et le programme Formation de base de l'Ontario (FBO). Ainsi regroupés, ces trois entités seront représentées par une seule voix auprès du Ministère ce qui favorisera la communication.

En 2009-2010, en lien avec la volonté toujours présente du gouvernement ontarien de favoriser l'accès aux études postsecondaires, trois dossiers retiendront particulièrement l'attention dans le secteur de la Formation professionnelle :

- L'Institut des métiers et la construction de La Cité des métiers à Orléans.
- Le déménagement des activités offertes au campus de Hawkesbury.
- La Cité des affaires et la transformation des services d'emplois avec Emploi Ontario.

Il faut noter que l'ensemble des objectifs stratégiques se trouvent dans les actions énumérées ci-après :

Objectif stratégique 1 : Augmenter le nombre d'étudiants

Objectif stratégique 2 : Augmenter le nombre de diplômés et leur employabilité

Objectif stratégique 3 : Augmenter la mobilité de la clientèle étudiante dans le continuum de l'éducation en français

Objectif stratégique 4 : Assurer la qualité des programmes et des services et être reconnu pour celle-ci

Objectif stratégique 5 : Être reconnu comme un employeur de choix

Objectif stratégique 6 : Obtenir le financement requis pour maintenir et augmenter l'offre de programmes et de services collégiaux de qualité en français en Ontario

L'Institut des métiers

La construction de La Cité des métiers à Orléans s'inscrit dans la volonté du Collège de répondre aux besoins de l'industrie de la construction, notamment à la pénurie croissante de travailleurs compétents dans l'est de l'Ontario, ainsi que d'offrir un meilleur accès à la formation dans le secteur des métiers pour les étudiants francophones.

À cet égard, l'Institut des métiers mettra à jour son plan de développement de la programmation en s'assurant qu'il tient compte des besoins du marché, des préférences de la clientèle et des forces institutionnelles. Le secteur développera de nouveaux programmes d'études dont plusieurs seront des diplômes en mode accéléré afin de satisfaire la clientèle adulte et contribuer ainsi à l'augmentation du nombre d'étudiants dans ses programmes. De plus, des programmes d'apprentissage et de préapprentissage seront mis sur pied afin d'assurer la relève dans le domaine des métiers.

Un plan de recrutement sera mis en place et revu régulièrement afin d'assurer un accroissement de la clientèle dans les programmes offerts. Conjointement avec le secteur Recrutement et communication, l'Institut des métiers concevra des stratégies en vue d'accroître les inscriptions dans ses programmes et dans les diverses activités de formation de La Cité des métiers.

Une programmation d'activités de formation sur mesure visant le perfectionnement professionnel des travailleurs en emploi sera préparée dans le but de répondre autant aux besoins des employeurs que de la population avoisinante qui voudra parfaire ses connaissances dans le domaine de la construction.

Le secteur déterminera les différentes spécialisations des écoles secondaires et les jumellera avec les programmes correspondants. Aussi, conjointement avec le secteur Recherche et développement, il participera à l'organisation et à la réalisation d'activités d'anticipation en collaboration avec les conseils scolaires.

L'Institut des métiers établira des mécanismes d'identification précoce et d'encadrement, et des mesures liées à la réussite scolaire pour les étudiants des programmes d'apprentissage afin de favoriser la persévérance aux études. Également, le secteur mettra en place un sondage de satisfaction de la clientèle et assurera les suivis nécessaires.

Des partenariats stratégiques seront négociés en vue de positionner La Cité des métiers comme étant un centre d'excellence pour le développement des compétences à l'aide de technologies de pointe.

Le secteur intégrera progressivement, dans tous les programmes liés au domaine de la construction, des notions environnementales et de développement durable conformément aux besoins de l'industrie.

L'Institut des métiers mettra en place des mesures visant à recruter une équipe stable de professeurs afin non seulement d'assurer la qualité des programmes, mais aussi la satisfaction des étudiants. En vue d'augmenter l'employabilité des futurs diplômés, des spécialistes du domaine de la construction les appuieront tout au long de leur formation afin qu'ils soient les professionnels les mieux qualifiés et les plus recherchés à Ottawa. De plus, le secteur révisera les procédures d'accueil et d'encadrement du personnel scolaire contractuel.

Enfin, l'Institut des métiers mettra en place, conjointement avec le secteur Recherche et développement, un plan de développement pour la recherche appliquée qui assurera le positionnement stratégique de La Cité des métiers en regard de la recherche appliquée et de l'innovation dans le secteur de la construction. Cette initiative permettra au centre de contribuer à la compétitivité de l'industrie, de créer des emplois de qualité issus de l'application de nouvelles technologies et d'accélérer l'usage par l'industrie de nouveaux produits et de nouvelles procédures.

Des mesures pour favoriser la pérennité financière en vue du maintien des infrastructures et des équipements de pointe seront instaurées.

Le déménagement des activités offertes à Hawkesbury

Dans un souci d'augmenter l'accès à une formation collégiale de qualité et de favoriser la mobilité de la clientèle étudiante dans le continuum de l'éducation en français, le Collège modifiera l'offre de ses activités du campus de Hawkesbury afin d'une part d'assurer l'augmentation de l'accès à des services de formation de qualité à la population locale et aux banlieues avoisinantes et, d'autre part, de collaborer à la stratégie « Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans » du ministère de l'Éducation de l'Ontario (MEO).

Ainsi, l'Institut des métiers organisera le déménagement des activités offertes à Hawkesbury dans un nouvel emplacement. Le secteur maintiendra actif le comité de travail avec les deux conseils scolaires du territoire : catholique et public, et poursuivra le développement d'activités avec ceux-ci.

Dans une perspective de répondre le mieux possible aux besoins de la région en matière de main-d'œuvre, le secteur développera des partenariats stratégiques avec les industries locales. Enfin, l'Institut des métiers va préparer la programmation des cours offerts en double reconnaissance de crédits à Hawkesbury.

La Cité des affaires

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Ministère) va de l'avant avec la création d'un modèle de prestation intégrée des services où Emploi Ontario représentera l'éventail complet des services d'emploi et de formation offerts à la population ontarienne. Cette mesure s'inscrit parfaitement dans un des objectifs stratégiques du Collège, soit maintenir et augmenter l'offre de programmes et de services collégiaux de qualité en français en Ontario.

À cet égard, La Cité des affaires poursuivra les activités de représentation auprès d'Emploi Ontario afin que le Ministère opte pour les services d'emplois de La Cité collégiale comme partenaire de choix pour la livraison des services intégrés d'Emploi Ontario pour les régions d'Ottawa, de Prescott et de Glengarry. Aussi, La Cité des affaires évaluera la possibilité de déménager les services d'emplois offerts à Ottawa afin de répondre à une exigence d'accessibilité des services manifestée par les dirigeants d'Emploi Ontario.

La Cité des affaires diversifiera ses activités de réseautage ayant trait à l'employabilité en établissant des partenariats stratégiques auprès de différents ministères et organismes. Aussi, elle développera et mettra en œuvre des actions en vue de favoriser non seulement l'intégration de sa clientèle adulte et nouvelle arrivante dans les programmes postsecondaires, mais de contribuer à leur réussite scolaire.

Le plan de recrutement international sera intensifié afin d'accueillir au-delà d'une cinquantaine d'étudiants dans les programmes postsecondaires. Aussi, le secteur mettra en place une structure de mentorat pour ces étudiants visant à les accompagner dans leur parcours scolaire et à favoriser leur intégration sociale.

Les liens avec le marché du travail seront renforcés par le biais d'initiatives visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans des emplois. La Cité des affaires développera conjointement avec un comité d'employeurs un projet visant à faciliter l'intégration sur le marché du travail des nouveaux arrivants ayant terminé un programme d'études au Collège.

Enfin, La Cité des affaires augmentera ses contributions par le biais des stratégies suivantes : renforcer son partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada pour la livraison de formation aux fonctionnaires fédéraux; augmenter ses activités de démarchage et le dépôt de projets générateurs de contribution; proposer aux principaux bailleurs de fonds de nouveaux projets (Citoyenneté Immigration Canada, Ressources humaines et Développement social Canada et ministère de la Formation et des Collèges et Universités); et développer un nouveau créneau d'ateliers de formation linguistique en immersion de groupe et semi-privée pour les fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Conclusion

De nombreux défis attendent le secteur de la Formation professionnelle en 2009-2010. Le dossier de La Cité des métiers est sans contredit le plus exigeant et le plus important du secteur, et ce, d'ici son ouverture en septembre 2010.

Néanmoins, le secteur de la Formation professionnelle devra mieux se faire connaître dans le Collège en réalisant notamment des projets conjoints avec le secteur Enseignement. Il rehaussera l'engagement du personnel du secteur de la Formation professionnelle à la réalisation de la planification stratégique en liant les projets au cours de l'année aux objectifs fixés.

Finalement, dans un souci de maintenir une bonne qualité de vie au travail et de favoriser l'engagement du personnel à l'atteinte des objectifs stratégiques, le secteur de la Formation professionnelle mettra en œuvre le plan d'action préparé en 2008-2009 à la suite de consultations menées auprès du personnel et portant sur les résultats obtenus au sondage sur le climat de travail effectué à l'automne 2007.

LA CITÉ COLLÉGIALE

Secteur : Recherche et développement

Plan d'activités 2009-2010 Sommaire

Toile de fond

Le plan d'activités 2009-2010 du secteur Recherche et développement s'inscrit dans la poursuite des activités de 2008-2009 et dans la foulée du plan stratégique 2008-2013. Les activités qui contribueront à l'atteinte des objectifs stratégiques du Collège sont principalement reliées à trois grandes priorités sectorielles, soit : la veille stratégique, le maintien de la qualité des programmes et la formation à distance.

Le secteur exercera son leadership au niveau de la veille stratégique afin de renforcer et de mieux définir l'offre de programmes dans le but de contribuer à l'augmentation de la clientèle étudiante. Les activités de maintien de la qualité des programmes et services seront sous-tendues par la préparation à la vérification externe de l'Audit des mécanismes d'assurance de la qualité des programmes, qui aura lieu à l'automne 2009, et par les conclusions des vérificateurs externes dont le rapport sera publié et présenté au ministère de la Formation et de Collèges et Universités au cours de l'année 2009-2010. Toujours dans une perspective d'augmenter l'accès à des études collégiales de qualité, le secteur poursuivra la mise en place du plan d'action de la formation à distance grâce à une planification plus systématique du développement de cours et de programmes et à la mise en œuvre d'un modèle de livraison uniformisé.

Le secteur poursuivra également les activités reliées à la satisfaction du personnel et à la réussite des étudiants. À cet effet, les activités de formation du personnel scolaire seront orientées plus particulièrement vers la préparation des enseignants à composer avec des clientèles diverses et à risque. Une attention particulière sera accordée aux activités touchant le personnel scolaire à temps partiel. De plus, le secteur continuera d'encadrer les enseignants dans l'utilisation efficace des technologies en salle de classe et de les appuyer dans l'identification des outils pouvant mieux rendre leur environnement de travail efficace.

Objectif stratégique 1 : Augmenter le nombre d'étudiants

Le secteur contribuera à l'atteinte de l'objectif du collège d'augmenter sa clientèle à un niveau de 4 000 étudiants « équivalents à temps plein » pour 2013 grâce, entre autres :

- À la mise en place d'un processus systématique de veille stratégique de la programmation visant la cueillette et l'analyse de données sur les nouvelles tendances du marché, incluant les besoins en recherche appliquée et transfert technologique et l'élaboration d'un plan de programmation tenant compte de critères préétablis en collaboration avec le secteur Enseignement et le secteur de la Formation professionnelle.
- Au développement de nouveaux programmes d'études et au re-design des programmes actuels en mettant l'accent sur le domaine des métiers, en s'assurant qu'ils répondent aux exigences du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et en explorant les possibilités de nouveaux modes de livraison.
- Aux activités de formation issues du Projet collégial visant à favoriser l'intégration et l'emploi des immigrants (PCIEI).
- La mise en place d'un projet corporatif de développement de la formation à distance à La Cité collégiale.

Objectif 2 : Augmenter le nombre de diplômés et leur employabilité

Le secteur contribuera à l'atteinte de l'objectif du Collège d'augmenter de 7 % d'ici 2013 le taux d'obtention du diplôme grâce, entre autres :

- À l'offre d'activités de perfectionnement professionnel permettant de préparer le personnel scolaire à composer avec des clientèles diversifiées, telles que les adultes, les immigrants formés à l'étranger et les étudiants à risque et de les appuyer dans l'acquisition de compétences interculturelles.

Objectif 3 : Augmenter la mobilité de la clientèle étudiante

Le secteur contribuera à cet objectif en :

- Appuyant l'initiative Réussite des élèves / Apprentissage jusqu'à 18 ans du ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- Augmentant le nombre d'activités avec les divers conseils scolaires partout en Ontario.
- Mettant en œuvre un plan d'action visant le développement de nouvelles ententes d'arrimage avec les universités.
- Sensibilisant le personnel scolaire à la réalité et aux défis de la francophonie ontarienne, par le biais d'activités de perfectionnement professionnel.

Objectif 4 : Assurer la qualité des programmes et des services et être reconnu pour celle-ci

Les activités suivantes permettront au secteur de contribuer à l'atteinte de l'objectif du collège de se classer parmi les trois premiers collèges de la province au sondage des indicateurs de rendement sur la satisfaction de la clientèle :

- Toutes les activités reliées à l'Audit des mécanismes d'assurance de la qualité des programmes, soit : la liaison avec le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario, la visite des vérificateurs, le processus de rétroaction à la suite de la publication du rapport des vérificateurs, l'appui aux autres secteurs dans la mise en œuvre de nouveaux mécanismes d'assurance de la qualité.
- L'utilisation de nouveaux instruments d'assurance de la qualité dans le cadre de la mise en œuvre des normes provinciales.
- L'utilisation de rapports générés grâce à la nouvelle base de données pédagogique pour la révision des plans de cours et des cursus.
- La mise en œuvre de projets pilote dans le développement d'activités d'apprentissage ayant recours à des technologies de pointe.
- La mise en œuvre définitive, suite au projet pilote de 2008-2009, du nouveau modèle permettant d'évaluer 14 programmes d'études par année.
- La mise en place d'un encadrement en ce qui a trait à la recherche appliquée visant à uniformiser les pratiques de recherche selon un processus cohérent et respectueux des divers codes, règles et procédures rattachés au domaine.

Objectif 5 : Être reconnu comme un employeur de choix

En 2013, le collège vise l'atteinte d'un taux de satisfaction du personnel de 80 %. À cet effet, le secteur Recherche et développement procédera :

- Aux suivis résultant du sondage sur la satisfaction du personnel pour le secteur tout particulièrement au niveau des activités de perfectionnement professionnel de son personnel et des activités visant l'échange et le partage.
- À l'administration du sondage biennuel auprès des enseignants portant sur les outils technologiques et les besoins de formation en salle de classe.
- À la consolidation de toutes les activités existantes de formation du personnel scolaire selon un modèle d'encadrement continu permettant une meilleure prise en charge par l'enseignant de son cheminement professionnel.
- Au développement d'un plan d'accompagnement pour les enseignants contractuels en se basant, entre autres, sur leur disponibilité et leur répartition dans les secteurs.

LA CITÉ COLLÉGIALE

Secteur : Ressources financières

Plan d'activités 2009-2010 Sommaire

Toile de fond

En 2009-2010, le secteur des Ressources financières entend mettre l'accent sur l'objectif « Les moyens de nos ambitions », pour permettre d'atteindre la priorité corporative d'accès que le Collège s'est donnée suite au plan stratégique 2008-2013.

De plus, le secteur jouera un rôle d'appui important au niveau des autres grands objectifs stratégiques permettant ainsi au Collège de maintenir ses orientations fondamentales qui sont l'accès, la qualité et la viabilité financière.

Objectif stratégique 6 : Obtenir le financement requis pour maintenir et augmenter l'offre de programmes et de services collégiaux de qualité en français en Ontario

Les moyens de nos ambitions

Pour assurer la viabilité financière et le financement nécessaire à son développement et à ses infrastructures, le secteur des Ressources financières continuera à développer des liens étroits avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Ministère). Ces contacts réguliers avec le Ministère permettront au Collège d'être à l'affût des modifications futures au financement et de garantir une viabilité financière appropriée pour le Collège.

En ce qui concerne la construction de La Cité des métiers à Orléans, le secteur des Ressources financières assurera un leadership important au niveau du respect du budget. Le secteur mettra sur pied un suivi de la trésorerie, d'analyse d'écarts et de production de rapports d'étape budgétaires pour permettre un suivi rigoureux et proposer des alternatives en cas de problématiques.

De plus, le secteur appuiera le secteur Services étudiants et administratifs au niveau de l'augmentation des revenus autonomes et de la mise en œuvre d'un plan directeur d'aménagement des espaces.

À l'égard des autres objectifs du plan stratégique 2008-2013, le secteur des Ressources financières devra assurer un appui proactif auprès de tous les secteurs afin d'assurer une gestion serrée des ressources et de mieux prévoir toute problématique financière.

En adoptant une approche proactive quant à la communication et à la collaboration, le secteur des Ressources financières contribuera à la viabilité financière à court et moyen termes du Collège dans un contexte budgétaire qui pourrait s'avérer des plus difficiles.

Pour permettre au Collège d'atteindre l'objectif d'augmentation de l'accès, le secteur des Ressources financières donnera un appui important au secteur de Recherche et développement au niveau d'analyses financières dans le cadre du développement de nouveaux programmes ainsi qu'au niveau de la mise en place de stratégies en formation à distance.

Cet appui permettra au Collège de prendre des décisions plus éclairées et de mieux utiliser les ressources limitées.

De plus, le secteur appuiera le Bureau de développement dans le cadre de sa campagne majeure de financement (4 millions \$) pour La Cité des métiers d'Orléans par la mise en place d'outils de gestion qui permettront un suivi étroit de toutes transactions financières.

Objectif stratégique 4 : Assurer la qualité des programmes et des services et être reconnu pour celle-ci

À propos de cet objectif du plan stratégique 2008-2013, le secteur Ressources financières amorcera une analyse de normes de qualités concurrentielles mesurables offertes par le secteur.

De plus, dans le contexte d'un campus vert, le secteur développera une politique d'achat axée sur la conservation environnementale.

LA CITÉ COLLÉGIALE

Secteur : Bureau de développement

Plan d'activités 2009-2010

Sommaire

Toile de fond

Le sommaire suivant présente les priorités du secteur *Bureau de développement* pour 2009-2010.

- Pour l'année 2008-2009, les priorités du secteur visaient une importante augmentation du fonds de dotation ainsi qu'un appui substantiel au Collège pour l'acquisition de biens et la revente de biens non utilisés par le Collège. De plus, la Campagne majeure de financement, de l'ordre de 4 M \$, pour La Cité des métiers à Orléans s'est ajoutée à titre de priorité de premier plan.
- En 2009-2010, les priorités sectorielles se résument à : démarrer la Campagne majeure de financement pour La Cité des métiers à Orléans ; augmenter le fonds de dotation de 300 000 \$; et finalement, continuer d'appuyer les secteurs d'enseignement par le moyen de sollicitations de dons en équipements et services afin de répondre aux priorités des secteurs.

Objectif stratégique 6 : Obtenir le financement requis pour maintenir et augmenter l'offre de programmes et de services collégiaux de qualité en français en Ontario

Afin d'assurer un financement adéquat du nouveau centre des métiers, le Bureau de développement avec la participation du Conseil d'administration de la Fondation et du Cabinet de campagne poursuivra la sollicitation de donateurs et fournisseurs afin d'obtenir des dons importants en espèce (argent) ou des rabais lors des achats d'équipements et de biens. De plus, le Bureau présentera le projet La Cité des métiers aux différents organismes et associations tels que l'Ottawa Home Builders Association, les syndicats locaux et nationaux, toutes les associations regroupant les travailleurs de métiers ainsi que les organismes communautaires (Club Richelieu, Club Optimiste, etc.) afin d'obtenir leur appui pour ensuite solliciter les gens de l'industrie de la construction. Pour conclure, le Bureau de développement organisera à l'automne 2009, un gala bénéfique et une soirée reconnaissance pour les donateurs avec un objectif de générer un montant de l'ordre de 100 000 \$.

Dans le but d'atteindre cet objectif stratégique qui consiste à augmenter les revenus autonomes générés par La Cité collégiale, le Bureau de développement continuera d'appuyer les secteurs d'enseignement par le biais de sollicitations de dons en équipements et services afin de répondre aux priorités des secteurs.

Objectif stratégique 1 : Augmenter le nombre d'étudiants

Afin de permettre l'augmentation de l'accès, le Bureau du développement augmentera le fonds de dotation de La Cité collégiale afin de créer plus de bourses pour aider les Ontariens à poursuivre des études collégiales en français. Le Bureau de développement continuera d'organiser les activités bénéfiques qui ont fait leur preuve telles que l'Omnium Desjardins, l'Omnium Jacques-Martin/JR Brisson, le souper tirage de 100 000 \$ et la campagne interne annuelle. De plus, le secteur mettra sur pied, en partenariat avec la Fondation franco-ontarienne, une dégustation annuelle de vins et fromages ainsi qu'un encan d'œuvres d'artistes renommés franco-ontariens.

En raison du contexte économique mondial actuel, il importe de souligner que la tâche du Bureau de développement s'avérera plus difficile en 2009-2010. Le Bureau devra en effet redoubler d'effort afin d'atteindre les objectifs visés puisque les partenaires (entreprises et particuliers) subissent les contrecoups du ralentissement économique et, par conséquent, diminuent leurs contributions aux organismes bienfaiteurs.